Bulletin de l'association :

"Renescure d'hier et d'aujourd'hui"

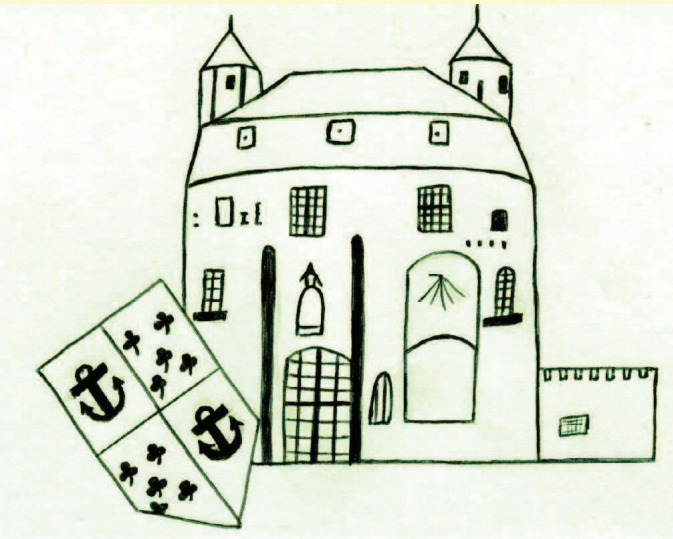

N°3

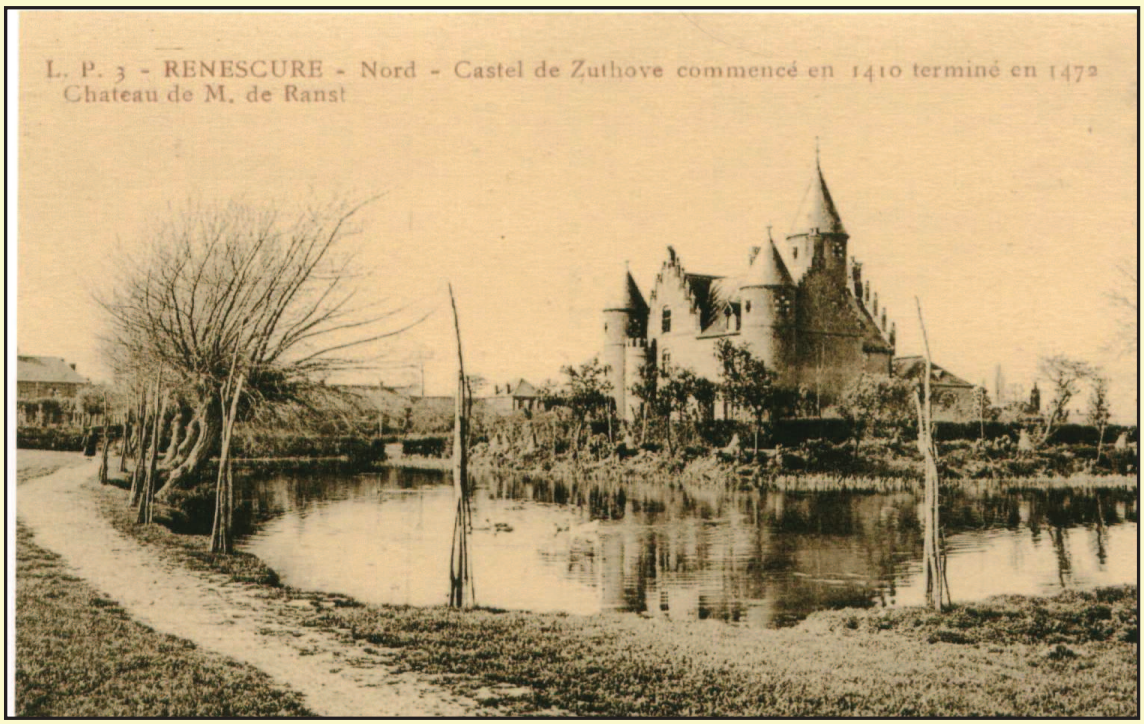

2ème semestre 2005

Prix : 3€

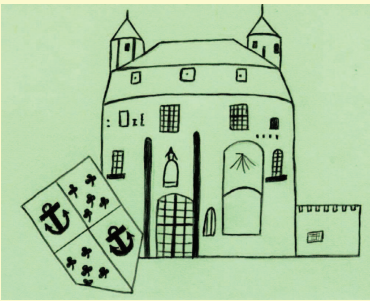

Renescure d'hier et d'aujourd'hui

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Parue au journal officiel le 27 janvier 2004 sous le n° 0594010987

☞ **Siège social** : 25, rue Gaston Robbe 59173 Renescure

☞ **Bureau :**
- Président : Hervé Devassine, 58 rue Paul Lafargue Isbergues 03 21 27 42 18
- Vice-président : Joël Lecroix, 2001 La Belle Hôtesse Blaringhem 03.28.43.27.04
- Secrétaire : Maurice Humez, 594 rue de la Gare Saint Pierrebrouck 03 28 20 20 14
- Trésorier : Christophe Delbecque, 25 rue Gaston Robbe Renescure 03 28 49 82 72

☞ **Où nous retrouver ?** :
- Réunion des membres de l'association : 1er étage de l'hospice, chaque 3ème vendredi du mois de 19h à 21h
- Réunion de travail : La mairie, salle des mariages, chaque samedi de 9h à 12h (sauf jour de mariage)
- Sur Internet : www.renescure.com

☞ **Cotisation annuelle** : 10 € pour l'année 2005

Bulletin Semestriel N°3

SOMMAIRE

- La vie de l'association P 3
- Nos voyettes d'antan P 4
- Les évènements de 1929 (Fin) P 7
- Quelques cafés du hameau du Nieppe P 13
- La seconde guerre mondiale à Renescure (2ème partie) P 15
- les patronymes et leurs secrets P 24
- Les 120 ans des sapeurs pompiers P 25
- Photo de l'école publique en 1953 P 26

Couverture : Carte postale du château de Zuthove- Edition L.P. Début du XXème siècle

Nota : Les articles sont rédigés par les adhérents. Tous nos soins ont été apportés à la conception de ce bulletin. La reproduction de ces articles ne peut être réalisée qu'avec le consentement préalable de l'association.

La vie de l'association

« *A quo qu'cha sert ed'armuer l'passé et d'parler d'ches gins qui sont morts* ?»

Voilà une question qui revient parfois dans la bouche de nos amis ou familles quand on évoque le souvenir de ceux qui ont disparu.
N'est-ce pas là tout simplement un besoin pour certains et un plaisir pour d'autres ?
Le besoin de connaître le passé permet d'avancer dans la vie. Savoir qui étaient nos ancêtres, connaître l'évolution du temps, des mœurs qui nous amènent à mieux vivre le présent et mieux aborder l'avenir. C'est une façon de se rassurer.
Pourtant, la discussion entre les générations est nécessaire afin que l'on n'oublie pas nos aînés, leur mode de vie, ce qu'ils ont vécu. Certains évènements sont là pour commémorer le passé : le 8 mai et le 11 novembre pour nos soldats « morts pour la France » et le 1er et 2 novembre pour tous nos défunts.
Dans le bulletin n°2, nous avons commencé à aborder le vécu de la seconde guerre mondiale par les Renescurois. Sujet intéressant, passionnant puisqu'il est encore bien présent dans les mémoires, mais sujet délicat car il traite d'évènements récents, citant des personnes du siècle dernier.
Cet exemple, s'applique bien entendu à l'ensemble de nos articles car la question qui s'est rapidement posée est la suivante: « Peut-on tout dire. Toute vérité est-elle bonne à dire ? »
Il ne s'agit pas d'un sujet de philosophie pour le baccalauréat mais d'une réelle interrogation.

A cette question, je répondrai en mettant un bémol.
Rappeler le souvenir d'une personne, d'un évènement collectif (politique, religieux, …) ou personnel (évènement familial), peut faire émerger des sentiments inopportuns voire indésirables.
Je pense particulièrement aux « secrets de famille » qui existent dans chaque foyer et qui peuvent être encore difficiles à porter.
Chacun a essayé à sa façon de les enfouir afin qu'ils ne puissent pas refaire leur apparition.
C'est là un droit qu'il ne faut pas compromettre. C'est le respect d'autrui.
C'est l'un des aspects fondamentaux que notre association met un point d'honneur à respecter.

Lors de nos rencontres avec le public, nous échangeons des informations, des connaissances mais aussi des documents sur la vie du village autrefois : untel exerçait telle profession, untel vivait comme cela. Ces informations nous servent à agrémenter nos articles dans le bulletin, nos commentaires sur les panneaux des expositions.
Pour nos publications, nous demandons l'autorisation de retranscrire les témoignages, les souvenirs et nous l'effectuons avec fidélité.

C'est ainsi, chers Renescurois, que notre association respecte la mémoire de nos ancêtres. Elle respecte de la même façon leurs descendants.

Le Président,

Nos voyettes !

A qui faut-il demander son chemin dans nos villages ? Au facteur ? Oui, s'il ne s'agit pas d'un nouvel arrivant. Vous pouvez également poser la question aux «anciens». Pour eux, pas besoin de carte pour savoir où se situe tel ou tel petit sentier. Ils connaissent le nom de chaque petite route ou voyette, qu'ils ont si souvent empruntée dans leur jeunesse. «Pour aller à l'école et à la messe, j'empruntais ce petit chemin de terre. Pour aller chercher du lait à la ferme voisine, un sentier passait à travers la pâture avec une barrière à chaque bout». Si l'hiver ces chemins étaient boueux et parfois peu praticables, l'été ils devenaient très agréables, un lieu où l'on pouvait jouer sans avoir à faire attention aux voitures.
Pourtant qu'en reste t-il aujourd'hui ? Souvent, pas grand chose, sinon rien. En effet, au cours du XXe siècle, le mode de vie dans nos campagnes a profondément évolué, entraînant d'importantes mutations de l'espace. Démocratisation de la voiture et remembrement ont eu raison de nombreux chemins de campagne.

La consultation du cadastre de 1899 de notre village est un bon révélateur de cette évolution de notre paysage. Afin de nous repérer, nous recherchons à nous caler grâce aux axes de communication. Cette manœuvre n'est cependant pas toujours simple surtout si l'on remonte loin dans le passé. Le réseau de routes et de chemins y était très différent de ce que nous connaissons aujourd'hui. Certaines routes ont vu leur tracé modifié, de nombreuses autres ont disparu, des chemins ont été créés suite aux réaménagements fonciers…

Sentier Bourrey

Sentier de la Perche

Chemin de l'Eglise

Rue Verte

Sentier du Moulin des Pauvres

Extrait du cadastre de 1899. (Archives de la mairie)

Dans les lignes qui suivent, nous vous présenterons quelques-uns des principaux sentiers, qui ont disparu au cours du siècle dernier ou qui ont connu de profondes transformations. Nous ne chercherons cependant pas à être exhaustifs tant ce nombre est

important. Sur la commune nous pouvons estimer à plus de onze kilomètres le nombre de sentiers ayant été supprimés en moins d'un siècle.

S'il existe une voyette que de nombreux Renescurois connaissent, c'est bien ***«le sentier de la Perche»***. Elle représente si bien ce qu'était une voyette que de nombreuses personnes l'appellent encore : «chelle voyette». Si sur le cadastre elle est nommée chemin de la Perche c'est parce que la perche de tir à l'arc était au début du siècle placée dans l'axe de ce sentier, dans la pâture de la ferme Fauquembergue. Plus tard, la perche déménagera dans la pâture du château de Zuthove rue Gaston Robbe, avant de rejoindre le terrain de sports. Cette voyette d'environ deux mètres de largeur, était pavée en son centre et était encadrée de haies. Elle permettait de relier la place à la route de Saint-Omer. Il faut dire que de la place, il n'était pas possible de rejoindre la route de Saint-Omer car la rue du château n'existait pas encore. A cette époque, elle était encore une avenue privée permettant de desservir l'ancienne forteresse. Avec la construction de quelques nouvelles maisons près du château, cette partie du village fut aménagée vers 1967, la voyette laissa place à une rue baptisée «rue du Général Donnet». Si cette voyette est restée marquée dans les esprits c'est qu'elle n'a pas disparu depuis très longtemps. Sa situation au centre du village fait qu'elle était empruntée par pratiquement toute la population. C'était également un lieu de rendez-vous privilégié pour les enfants du village après la classe ou la messe.

Les petits chemins étaient au début du XXe siècle très courants et «chelle voyette» n'était pas une exception. A une époque où tous les déplacements s'effectuaient à pied ou à vélo, tout raccourci était le bienvenu. C'est le cas du ***«sentier Bourrey»*** qui permettait de relier la rue Gaston Robbe à partir du n°25, à la rue de l'hospice au niveau de la ruelle Trouart. Ce sentier permettait de faire gagner une centaine de mètres aux habitants venant du nord du village. De nombreuses servitudes de passage permettaient de passer au travers de propriétés, de champs ou de pâtures. Ces droits d'usage n'entraînaient généralement pas de difficultés pour les propriétaires ou les locataires à une époque où l'on respectait le travail des voisins. Il semblerait toutefois que le sentier Bourrey ait été fermé au public vers 1920 à la suite du décès d'une fillette qui empruntait ce chemin. Un taureau l'aurait chargée sans qu'elle ait eu le temps de fuir.

D'autres chemins ont également disparu car ils menaient à des endroits qui aujourd'hui ne sont plus très fréquentés. Nous pouvons citer deux exemples. Nous avons tout d'abord le ***«sentier de Nieppe à la ferme de Créve Cœur»***. A la limite entre Renescure et Clairmarais, cette importante exploitation agricole très en avance sur son temps employait jusqu'à une vingtaine d'ouvriers permanents qui venaient du Nieppe pour travailler dans une laiterie spécialisée dans la fabrication de lait infantile. Afin de se rendre sur leur lieu de travail, les ouvriers empruntaient un raccourci en passant dans le bois de la Serre, puis au travers des champs et des pâtures. On trouvait le long de ce parcours une maison dans une pâture. A cette époque, il n'était en effet pas rare de trouver des chaumières abritant des ouvriers agricoles bâties au milieu des pâturages. L'homme travaillait à la ferme et la femme ou les enfants gardaient un œil sur les bêtes au cas ou l'une d'elles auraient voulu goûter à l'herbe plus grasse du voisin. La fermeture de la laiterie dans l'entre-deux-guerres a rendu ce sentier quasiment inutile malgré que cette ferme soit restée une très importante exploitation agricole. Il sera par la suite supprimé des cartes.
Le ***«sentier du moulin des Pauvres»*** a quant à lui été effacé en plusieurs étapes. Ce sentier débutait rue d'Oudoff près de la ferme Desmaret. Il traversait plusieurs pâtures avant de franchir la rue d'Aire, et rejoindre la butte sur laquelle se trouvait l'un des moulins du village. Vers la fin du XIXe siècle, ces moulins furent progressivement abandonnés. Notre moulin qui trônait face au vent, au pied du mont d'Hiver, sera démantelé. Ce sentier venait de perdre sa

raison d'exister. On commença dans un premier temps par supprimer la partie entre la rue d'Oudoff et la rue d'Aire qui passait par les pâtures. On conserva cependant le reste du chemin que l'on avait coutume d'appeler «chelle voyette» à gwo (chevaux)». Cette voyette était uniquement empruntée par des chevaux allant cultiver les quelques pièces de terre qui se trouvaient de chaque côté du sentier. L'agrandissement des champs lors des remembrements eut raison de ce dernier tronçon.

Cependant, bien avant les opérations parfois spectaculaires de remembrement, des petits chemins de campagne furent labourés. C'est le cas du ***«sentier de la Rose»*** qui débutait sur la RN 42, passait à la lisière du petit bois avant de rejoindre la rue de Morbecque. Ce sentier permettait de desservir de nombreuses parcelles de terrain de très petite taille enclavées. Ces sentiers d'exploitation étaient très nombreux. Le ***«sentier Poreye***» fait partie de cette catégorie. Il débutait en face de la ferme du même nom au Nieppe pour rejoindre l'ancienne voie romaine Cassel-Thérouanne. Dans notre village cette voie romaine à deux visages totalement différents. En effet, à la limite entre Ebblinghem et Renescure, elle n'est qu'un sentier de terre emprunté par quelques randonneurs, alors que son prolongement, la rue de Thérouanne est un axe de circulation très important où des milliers de véhicules circulent chaque jour.

Tout au long de ces lignes, nous venons de parler de sentiers du passé. Il reste pourtant à Renescure encore une voyette qui dans l'indifférence, tombe progressivement dans l'oubli. Il s'agit du «***chemin de l'Eglise».*** Dans le terrier de 1759, ce chemin est nommé «*Steenwegh»* (steen/pierre – wegh/chemin), ce qui laisse supposer qu'il était autrefois empierré. Il démarre entre l'église et l'ancienne école de garçons permet de relier le sud du village au centre sans devoir faire le détour par le Tahiti ou la rue de Morbecque. Ce chemin passe aux travers des prés encadrés par le ruisseau de Ranst et la Longue Becque. Une passerelle et un pont de planches permettaient de franchir ces deux ruisseaux. Sur le cadastre du début du XIXe siècle, nous pouvons voir qu'il y avait, sur ce sentier, un calvaire implanté à mi-parcours à une intersection avec un autre sentier. Au-delà de la rue de Thérouanne, ce sentier se poursuit au travers des bois jusqu'au Tonkin. Malheureusement, si nous ne réagissons pas, cette dernière voyette risque, à son tour, de disparaître. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, ce chemin était entretenu notamment pour le passage du parcours du cœur, le 1er mai, puis par l'association de cyclotourisme qui ouvrait ce sentier pour le passage du circuit VTT du brevet cyclotouristique de la ducasse. M. Hubert Wallart, venant du Tonkin, par ses passages quasi quotidiens permit ensuite à ce chemin de se maintenir. Aujourd'hui, plus personne ne l'emprunte depuis qu'une barrière en empêche l'accès pour des raisons de sécurité et de salubrité. Aujourd'hui, la nature reprend progressivement ses droits si bien que les prunelliers, les orties, les ronces et les herbes hautes effacent le tracé qui s'est pourtant maintenu durant des siècles. Ce sentier fait partie de notre patrimoine, de l'histoire de notre village. Nous avons probablement tous une bonne raison de vouloir le maintenir : attachement à notre patrimoine, souvenir, randonnée, développement touristique…Les sentiers font la richesse de nos campagnes. Il est de notre devoir de les entretenir.

C'est pour toutes ces raisons, que l'association «Renescure d'hier et d'aujourd'hui», en accord avec la municipalité, vous invite à participer à une demi-journée d'entretien de ce sentier. Cette opération aura lieu le samedi 22 octobre de 9h à 12h. Nous avons pour ambition d'entretenir la partie publique de ce chemin. Il est possible de relier le chemin de l'Eglise *au «chemin des Prés»* (débutant près de la chapelle Marante) en longeant le ruisseau de Ranst. N'hésitez pas à vous inscrire au 03 28 49 82 72, vous participerez ainsi à la sauvegarde de votre patrimoine. Nous vous remercions d'avance.

Christophe

Les évènements de 1929 (Fin)

Dans le bulletin précédent, nous avons commencé à étudier les raisons qui ont mené au retournement de l'église. Nous nous sommes arrêtés en 1917, lors des travaux d'urgence effectués sur les deux toitures. Un laps de temps de 5 ans s'écoule sans données particulières sur l'état de l'église. C'est le temps de la reconstruction de la France. Néanmoins en 1922, le projet semble reprendre.

La reprise du projet :

Mars 1922 : M Jules Hordoir, conseiller municipal, rend compte au nom de la Commission historique (CH) du rapport d'un architecte expert d'où il résulte que la toiture menace de s'effondrer. (Rapport daté de 20 ans auparavant). On se demande si actuellement les fidèles n'y sont pas en danger lors des offices. Une enquête est ouverte.

Lettre du 06/02/1926 : M Destombes projette la consolidation des chœurs. Les travaux s'élèveraient à 9219,36 Frs.

Lettre du 09/02/1926 : Visite faite à l'église avec Mr Hordoir. Une corniche a récemment chuté. Cet incident pourrait être dû au mouvement des pilastres poussés par le poids de la toiture. Cela fait longtemps que ça dure ! Il y a trois ans, le fils Destombes l'avait déjà fait remarquer. Il faut condamner le chœur et le démolir. Il faut consolider les pilastres et mettre un ancrage.

Lettre du 17/03/1926 :
Le sous-préfet d'Hazebrouck écrit au maire : la loi du 13/04/1908 permet aux communes d'engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices religieux dont elles sont propriétaires. Les dépenses incombent en partie aux fidèles et au ministre du culte.
La loi du 5/01/1907 prévoit que l'usage des églises est accordé gratuitement pour la pratique de la religion.
Le sous-préfet incite donc les fidèles à souscrire une participation aux dépenses.

Dès Mars 1926, l'abbé Devos semble n'avoir pu poursuivre son exercice (maladie ?).
Il décède le 08 septembre. Vers fin septembre 1926, l'abbé Soots arrive à Renescure.
Il reprend de suite le projet. Il est très certainement à l'origine d'un nouvel élan.

Lettre du curé au maire du 27/02/1927 :
Le curé Soots rappelle que la situation traîne depuis 40 ans et qu'avec le temps les travaux deviendront considérables. La toiture ne protège plus de la pluie, les ardoises et les planches seront à renouveler. Les chaises et les autels ne sont plus protégés. Les murs intérieurs se salissent. Le chœur principal devient inutilisable et menace ruine. Les modestes étais chargés de retarder sa chute sont insuffisants et n'empêcheront pas la catastrophe. « Ne serait-il pas fâcheux de le voir s'écrouler et occasionner des accidents regrettables, coûtant peut-être des vies humaines, peut-être bien plus précieuses que tout l'argent du monde ».
Le conseil municipal désigne le 01/03/1927 alors MM Octave Minne, Georges Laurent, André Bonduelle et Jules Hordoir pour l'étude des travaux de réparations à effectuer.

De nouveaux plans sont conçus :

Projet n° 1 du 20/03/1927 :
On abat les vieux chœurs. On conserve la chapelle St Maur et la sacristie. On ferme le transept nord par deux murs: l'un sera le mur extérieur, l'autre sera construit entre la tourelle d'escalier et la pile de la tour. On adoptera un seul chœur avec deux sacristies accolées de part et d'autre.

Projet n°2 : non retrouvé dans les archives.

Projet n°2 bis du 15/04/1927 :
On abat les vieux chœurs et l'ancienne sacristie. On conserve la chapelle St Maur. Un seul portail à droite est retenu. On construit deux nouveaux chœurs et une sacristie sur la façade nord, en l'accolant à la petite chapelle existante.

Le 03/05/1927 :
La C.H. a pris connaissance du rapport des architectes. Elle accepte que l'on détruise les deux chœurs. Elle propose de raccourcir l'église et de supprimer toute la partie en deçà de la tour.
Un chœur sera refait de l'autre côté ainsi qu'une entrée près de la tour.
Ceci est en accord avec le curé et les architectes.

Délibérations du CM du 31/05/1927 :
On supprimerait les deux chœurs, un seul chœur serait refait. La porte actuelle ne serait pas déplacée mais on aménagerait une entrée principale près de la tour, face au chœur à établir.
On réaliserait une économie de plus d'un tiers car une partie de la toiture disparaîtrait.
Le plan étudié est en accord avec le curé et les architectes. Cela raccourcirait mais embellirait l'église mal construite avec sa tour qui la coupe en deux. Il resterait suffisamment de place pour les fidèles.
Les devis s'élèvent à 46 902, 60 Frs (démolitions), de 78 608, 60 Frs (toiture) et à environ 60 000 Frs (nouveau chœur). Total : 185 000 Frs.
Le curé prendrait à sa charge un tiers des dépenses. Pour les 2/3 restants le conseil municipal demanderait aux pouvoirs publics l'autorisation d'achat de « dommages de guerre », ce qui permettrait de contracter un emprunt remboursable en trente ans.
Le conseil municipal détermine le 30/08/1928 un taux maximum d'intérêt à 9,65 % avec garantie de baisse en cas de hausse de valeur du franc. Les projets et devis sont transmis et approuvés par la préfecture du Nord le 18/01/1928.
Le 28/02/1928, le Crédit foncier de France (direction départementale de Lille) propose un taux d'intérêt de 8,30 % sans aucune réserve.

Le don de l'abbé :
Le 30/01/1928, le curé Soots propose la donation d'une indemnité de dommages de guerre de 38 259 Frs, sous condition d'un réemploi intégral et exclusif pour la construction d'un nouveau chœur à l'église. L'acte est passé par le notaire Pierre Fumery de Merville.

Adjudication des travaux 06/03/1928:
L'adjudication est une proposition de marché pour la réalisation de travaux et/ou fournitures de matériaux. Une publication officielle en est faite dans les journaux (Le Cri de Flandres et l'Indépendant) afin que les entrepreneurs intéressés se fassent connaître.

Ils proposent alors leurs prix par lettre de soumission. C'est bien entendu les plus avantageux qui seront retenus. Ces prix tiennent compte des honoraires de l'architecte et des dépenses imprévues :
L'architecte avait proposé trois lots :
- 1- Maçonnerie, plafond, carrelage … 107 011, 90 Frs
- 2- Charpente, menuiserie, peinture, vitrerie 46 489, 15 Frs
- 3- Couverture et zinguerie 83 970, 62 Frs

De nombreux entrepreneurs de la région adressent leur soumission (ex : MM Régnier frères d'Arques, Elie Campagne (Hazebrouck), Joseph Lemaire (Neuf Berquin), Charles Gamelin (Hazebrouck).Chacun d'eux propose un rabais sur le prix de référence et/ou une somme de cautionnement. Les trois entrepreneurs retenus sont désignés le 23/03/1928.
Il s'agit de MM Vanyper, Crombez et Baudiau.

Les travaux débutent aux environs de Pâques. Durant ces travaux, les offices se font dans un baraquement provisoire situé dans le cimetière, près de la remise à outils. C'est dans cette pauvre chapelle de bois et de tôles, habillée de guirlandes de gaze rose et de tentures blanches piquées de fleurs, que le père André Bonduelle célébrera sa messe de prémices le mercredi 11 Juillet 1928.

Le 14/05/1929 :
MM Bonduelle André, Roosen Joseph et Danvers Emile sont membres de la commission des travaux pour la mairie. En décembre, Joseph Flament y est associé.

Lettre du 21/06/1928:
Mr Destombes décrit au maire la situation des travaux: les moellons extérieurs sont en mauvais état et il a fallu refaire une façade d'entrée neuve. La toiture du transept est en mauvais état. Le plafond en bois est refait à neuf. La seconde partie des travaux concernera la charpente et la couverture des deux nefs. Il risque d'y avoir des imprévus entraînant des dépenses supplémentaires. Le devis est déjà dépassé.

Les travaux effectués :

Pour chaque facture (métré), l'architecte prélève pour ses frais d'honoraires un vingtième des acomptes payés aux entrepreneurs.

Les travaux de Vanyper (lot n°1):

L'entreprise de MM Florent et Germain Vanyper est installée au 15 Rue de l'Ermite à Hazebrouck.
1er métré : le 30/06/1928= 30 921, 42 Frs.

Inscription sur une pierre de craie sur la tour (côté est). Photo de l'association.

M Vanyper effectue les travaux de maçonnerie du 27/12 /1928 au 06/06/1929.

La décision de réaliser une église tournée vers l'ouest (semble t-il en contradiction avec les textes religieux) pourrait s'expliquer en partie par la volonté d'avoir l'entrée de l'église du côté de certains commerces. Cela change le cœur économique d'un village.
Toujours est-il qu'aujourd'hui, il faut entrer dans le cimetière pour accéder à l'entrée du portail. C'est tout un débat qui fit grand bruit à l'époque… et peut-être encore un peu aujourd'hui. M. Vanyper se charge de replacer le mobilier (autels, tableaux, chaire, …), de réaliser la pose de dalles devant l'église. Ses travaux s'élèvent au total à 79 542,09 Frs. A cela s'ajoute pour les travaux du nouveau chœur et de la sacristie (façade nord) une facture de 3 métrés de 37 843,84 Frs. Il reste également le rejointoiement et cimentage des soubassements extérieurs.

Enfin arrive le jour de l'inauguration :

La plaque souvenir de 1929 :

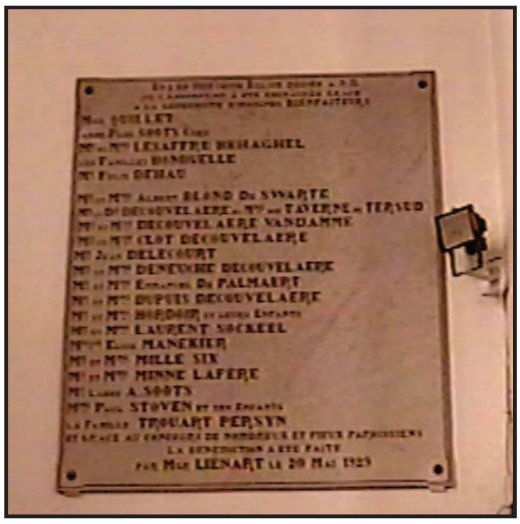

Sur le côté droit du chœur, se trouve au mur une plaque de marbre blanc commémorant la liste des donateurs pour la réfection de l'église.
Voici le texte (en gras) de la plaque :

« **En l'an 1928 cette église dédiée à N.D. de l'Assomption a été restaurée grâce à la générosité d'insignes bienfaiteurs**
Mgr Quillet évêque de Lille
Abbé Paul Soots curé de Renescure
Mr et Mme Lesaffre Behaghel industriels et propriétaires de la distillerie
Les familles Bonduelle
Mr Félix Dehau maire de Bouvines, beau père d'André Bonduelle
Mr et Mme Albert Blond De Swarte notaire sur la grand Place
Mr le Dr Decouvelaere et Mme née Taverne de Tersud (ils n'habitent pas Renescure)
Mr et Mme Decouvelaere-Vandamme Alfred et Mathilde mariés en 1881
Mr et Mme Clot-Decouvelaere
Mr Jean Delecourt
Mr et Mme Deneuche Decouvelaere Roger et Jeanne cultivateurs rue de Thérouanne.
Mr et Mme Emmanuel De Palmaert châtelain du château Philippe de Comynes
Mr et Mme Dupuis Decouvelaere cultivateurs habitant la grande Place
Mr et Mme Hordoir et leurs enfants (Jules Hordoir, mécanicien, cité plus haut)
Mr et Mme Laurent Sockeel Georges et Jeanne étaient bouchers sur la grande Place.
Mlle Elise Manekier marraine d'une des deux cloches installée en 1931
Mr et Mme Mille Six brasseurs sur la grande Place de Renescure
Mr et Mme Minne Lafère Octave 1869-1940 (cultivateurs à Renescure)
Mr l'abbé A. Soots (est-ce un parent à l'abbé Paul Soots)
Mme Paul Stoven et ses enfants (Paul Stoven-Delrue était cultivateur à Renescure)
La famille Trouart Persyn Emile ou Louis et Marie cultivateurs rue Ste Anne

Et grâce au concours de nombreux et pieux paroissiens
La bénédiction a été faite par Mgr Liénart le 20 mai 1929 ».
Mgr Liénart est aussi évêque de Lille.

Les travaux des frères Crombez (lot n° 2):

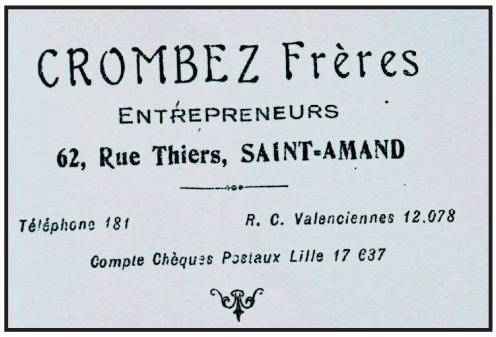
CROMBEZ Frères
ENTREPRENEURS
62, Rue Thiers, SAINT-AMAND
Téléphone 181 R. C. Valenciennes 12.078
Compte Chèques Postaux Lille 17 637

Ils remplacèrent la charpente et les menuiseries. Le 02/12/1929 : l'ossature en bois de la charpente est remplacée par une charpente métallique. Les grandes portes côté est sont posées (coût : 72 070 Frs) ainsi que les nouveaux chœurs (coût : 5 344, 68 Frs).

Ci-contre : En-tête de facture

Les travaux de Louis Baudiau (lot n° 3) :
Il est entrepreneur à Paris, boulevard Henri IV. Il avait proposé un prix de 20 000 Frs
Il remplace les tuiles défectueuses. Le 11/12/1929, il pose une boule de cuivre et les châssis des tabatières. Il réalise la transformation de la croix du clocher et posé un coq en cuivre doré de 0,70 mètre de long, monté sur un roulement à billes.

Lettre du 22/06/1929 :
L'architecte Armand Warneys d'Hazebrouck écrit au curé.
D'après lui, le conseil municipal devrait se réunir pour approuver le devis des travaux supplémentaires.
Le journal indique un montant total des travaux de 400 000 Frs.

L'entrée actuelle :

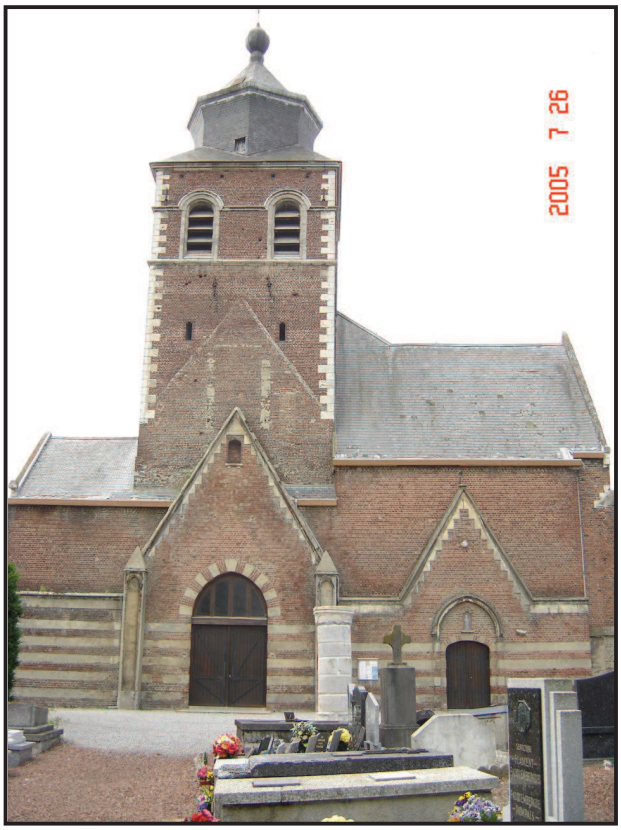

L'entrée actuelle est située à l'est. Sa façade est en briques. Une simple imitation de « rouge barre » a été entreprise en appliquant des couches horizontales de ciment. Au fil des années, le ciment s'effrite et le résultat actuel est hélas décevant.
Il existe en réalité deux entrées côte à côte. La principale est à gauche. Leurs dimensions diffèrent : à gauche 2m73 de largeur, à droite 1m60.
A gauche, l'entrée forme une avancée entourée de deux contreforts coiffés. Son fronton au dessus de la porte est vitré et forme une voûte arrondie.

L'entrée de droite est une copie plus petite sans avancée, ni contreforts. Au dessus on retrouve une statue de saint Maur.

L'ensemble de la façade est assez surprenant de par son manque d'homogénéité (ex : les toitures des transept ne donnent aucune symétrie.

Le mur :

Il est aussi composé d'un motif « rouge barre ».
En levant les yeux, on aperçoit que sur la tour restent des traces encore bien visibles du solin : ce triangle correspond à la pointe de la toiture de l'ancien chœur.

Une oriflamme en forme de drapeau indique que l'édifice s'inscrit dans « les chemins des retables ».
Nota : L'association « Retables de Flandre » siégeant à Dunkerque, présidée par M. José De Broucker, a pour but de répertorier, restaurer et conserver les témoignages architecturaux de la culture et foi chrétienne en Flandre. Leurs guides et tout particulièrement Mmes Aïda Tellier et Geneviève Dal portent un intérêt particulier au patrimoine religieux de notre commune.

La niche du saint :

Au dessus de l'entrée de droite, une niche vitrée, logée dans le pignon, abrite une statue polychrome de Saint Maur, en habit de moine. Il porte une crosse à la main droite et une église dans la main gauche.
Ce n'est hélas pas celle qui se trouvait dans la niche de l'ancien portail roman. Mr Rodière, écrivait en 1929, dans le bulletin de la société d'études « Province » de Cambrai, que la statue avait été sciée à hauteur des genoux.

Texte et photos de Joël et Hervé

PS : Pour plus de renseignements, ne manquez pas les journées du patrimoine du 17 et 18 septembre 2005.

Nota :
Depuis l'année dernière, notre association s'investit dans cette manifestation qui permet de valoriser le patrimoine français.
Nos membres vous proposent une visite guidée des églises l'Assomption Notre Dame à Renescure-centre et Cœur Sacré de Jésus du hameau du Nieppe. Venez nombreux.

Quelques cafés du hameau du Nieppe

Comme à l'accoutumée, nous consacrons un article sur la vie des cafés d'autrefois et sur leur évolution jusqu'à nos jours. Nous allons au hameau du Nieppe nous remémorer quelques uns des nombreux cafés qui y existaient.

Chemin des loups :

A LA FLEUR DES CHAMPS
ALBAUT DESOUTTER
DEBITANT DE BOISSONS

Le propriétaire était le brasseur M. Omer Fichaux . Le tenancier M. Bénoni Albaut (né à Laventie en 1837) épouse la fille du garde champêtre de Renescure : Marie Lucie Desoutter. La maison fait angle avec le chemin de Thérouanne. Elle avait un coin cassé pour entrée. Une barre longeant le trottoir servait à attacher les chevaux. La maison devint l'habitation de M. Jules Guilmain Barrez.

Rue du Bottel Straete :

« Le Transvaal » :
Il s'agit du café Devos-Plumyène :Victor Alexandre et Marie Clémence, cultivateurs mariés en 1876 à Renescure. Il aurait été situé au n°45 de la route du Bottel straete (dite parfois rue du Transvaal). Ce café existait au début du siècle. Il ferma vers 1913.

AU REPOS DES MOISSONNEURS
BOLLENGIER ROUSSSEL DEBITANT

Ce café était situé au bout de la rue du Bottel, l'avant dernière de droite (n° 4-6). Il était tenu par Arthur Bollengier et Mathilde : c'étaient les grands' parents de Mme Yvette Titren-Bollengier.
Ce café fut bombardé pendant la seconde guerre mondiale. Il fut reconstruit après la guerre.

Sur le CD 933 :

Estaminet Humez-Huyssen : n° 195
Café tenu par Théodore (1856-1933 Renescure) et Reine, cultivateurs. Ils vendaient vins, liqueurs et spiritueux (cités dans l'annuaire Ravet Anceau de 1922).On y jouait au carabin et au piquet. Il y avait aussi le tir à la carabine. Repris de 1922 à 1942 par leur fille, Bateman-Humez Joséphine (1887-1951) épouse de Jules (1886-1975).

Café Bernard-Wallart: n°152
Tenu par Abel Bernard (1901-1969) et Claire (1889-Juillet 1972) mariés en 1923.
Ils étaient propriétaires de ce café épicerie ouvert de 1949 à 1973.

Café Wallart-Duhamel : n°158
Café cité en 1952-57. Tenu par Maurice (1925- 1984) qui épousa Lucienne en 1949.
Il devint mécanicien (marchand de vélo, cyclomoteurs). Il possédait une pompe à essence.

Café Bollengier-Dufly : n° 160
Café forge tenu par Joseph dit Albert (1891-1971) et Marguerite dite Blanche (1897-1984). Ils se sont mariés en Janvier 1920. Cité dans les années 1940. L'annuaire de 1960-79 les renseigne comme propriétaires.

Café débit de tabacs Dismélie-Blavoet : n° 192
Tenu par M. Benoît (1867-1944), cordonnier époux de Marie-Louise (1872-1953) cabaretiers dès1926. Repris par Jules Lacompte ouvrier agricole et Marie Angèle Dismélie (1894-1980) vers 1947 jusqu'en 1970. Débit de tabacs. Salle de bal. Vins, liqueurs et spiritueux

Café Bateman-Humez : n° 195
Gaston (1886-1975) et Joséphine Marie (1887-1951) cabaretiers de 1922 à 1942. On y jouait aux boules flamandes lors de la ducasse.

Café Wallart-Decoster: n° 199
Tenu par Géry (1889-1944) et Germaine (1891-1973) cultivateurs.
En 1949, Germaine, veuve, tenait encore le café.

Café Delattre-Hodin : n° 134
Le café était tenu par Albert ouvrier agricole (1887-1941) et Marie (1893-1964). A leur mariage en 1919, le café existait déjà. Café connu pour son trafic de tabac belge, comme c'était très fréquent dans la région. Il ferma très probablement quelques temps après le décès d'Albert en 1941.

Café Vandaele-Top : n° 134
Gaston et Marthe se sont mariés au Nieppe en 1945. Gaston était boucher. Ils tinrent ensemble le café de 1949 jusqu'en 1961. Ils quittèrent ce café pour ouvrir une boucherie à Hazebrouck.

L'Arc en ciel : n° 134
Tenu par M. et Me Michel Caron-Titren, bouchers de 1961 à 1998. Ils possédaient un flipper et un juke-box. Ils organisaient des concours de boules, de fléchettes et de manilles lors du raccroc de la ducasse du Nieppe (au mois de mai).
Le café fut rouvert le 28 Juillet 1998 par Martine Dumes épouse de Patrick Schrifve.
Il existe toujours et participe activement à la ducasse et brocante du hameau.

« A la Poterie » : n° 136
Il existait une poterie appartenant à M.Vandamme, puis à M.Hémart du Neupré, propriétaires du château du Nieppe. En face, ce café épicerie leur appartenait également mais il était tenu par M. Me Wallaert-Humez Charles (1859-1946) et Marie Mathilde (1862-1910) mariés en 1887 à Renescure. A leur mariage, il était boucher et elle cultivatrice. Ils sont cabaretiers dès1898. Café fermé au début des années 30'. Devenu l'habitation de M. et Me Genet. Hervé

La seconde Guerre Mondiale vécue à Renescure et ses environs (suite 2).

Le 1er septembre 1939 à 4h45, sans déclaration de guerre, l'Allemagne lance son offensive contre la Pologne. En réalité cette attaque avait été précédée d'une semaine d'hésitations et de négociations ultimes.

Dès le 25 août, Hitler avait donné l'ordre d'arrêter la marche des armées vers la Pologne. Le général Von Rundstedt parvint difficilement à arrêter ses troupes. Un régiment motorisé est arrêté grâce à un avion qui se pose sur la route devant les premiers blindés. En Prusse Orientale une section d'éclaireurs allemands de la 3ème armée désarme trois gardes-frontières polonais. Un motocycliste arrive en trombe et remet un billet au chef de section. Aussitôt celui-ci présente ses excuses aux gardes-frontières, leur restitue leurs armes et ramène ses hommes en territoire allemand.

Hitler, jusqu'au bout, n'aura pas cru à l'intervention franco-anglaise. Malgré les dernières négociations les alliés ne cèderont pas. Cette nouvelle contrarie et stupéfie Hitler. De ses entrevues avec Chamberlain, «l'homme au parapluie», il avait acquis la conviction que son interlocuteur n'oserait plus lui tenir tête. Hitler était convaincu que la guerre se limiterait à la bataille de Pologne.

Mais la machine était lancée le 1er septembre. Le 2 septembre à 0 heure, la mobilisation générale est décrétée en France.

Modèle N° 1 METROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures, moyens d'attelage, aéronefs, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tous les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de ces armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE EST LE samedi 2 Septembre 1939 à 0 heure.

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions de son FASCICULE DE MOBILISATION.

Sont visés par le présent ordre TOUS LES HOMMES non présents sous les Drapeaux et appartenant aux ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR, y compris les INSCRITS MARITIMES, les hommes appartenant aux TROUPES COLONIALES et les hommes du SERVICE AUXILIAIRE.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. Le Ministre de la Marine. Le Ministre de l'Air.

JOURNAUX DE GUERRE DOCUMENT N° 1

Le 3 septembre à 9 heures, l'ambassadeur d'Angleterre Henderson remet au conseiller d'ambassade Paul Schmidt, interprète d'Hitler, un ultimatum de Sa Majesté britannique. Dans ce document, il est déclaré que si, avant 11 heures, c'est-à-dire deux heures plus tard, l'Allemagne n'a pas donné d'assurance formelle et précise sur le retrait de ses troupes de Pologne, la Grande-Bretagne se considérera en guerre contre l'Allemagne.

Le 3 septembre 1939 à 11 heures, la Grande-Bretagne entre officiellement en guerre contre l'Alle-magne.

La France réagit à son tour. A midi, Robert Coulondre, son ambassadeur à Berlin, remet l'ultimatum de son gouvernement. Il prendra effet le jour suivant 4 septembre.

La France et la Grande-Bretagne s'engagent à respecter les populations civiles... L'ALLEMAGNE LES BOMBARDE

SIXIÈME DERNIÈRE

Paris-soir

LUNDI 4 SEPTEMBRE 1939 — 37, rue du Louvre PARIS (2e) Adresse télégraphique : PARISOIR PARIS — 6e DERNIÈRE — 50 cent.

DEPUIS ONZE HEURES CE MATIN

L'Angleterre est en guerre avec l'Allemagne

LA FRANCE SERA EN GUERRE A 17 HEURES

C'est en plein accord que les deux grandes puissances ont présenté séparément leurs injonctions à l'Allemagne

Hitler demeure interdit. Il avait cru une fois de plus que les alliés occidentaux n'auraient pas bougé. A Ribbentrop qui le met au courant de la situation nouvelle, il demande, surpris et l'accusant presque: «Et maintenant ?» A 17 heures le 3 septembre, la France entre en guerre contre le IIIème Reich. L'ultimatum français qui devait arriver à expiration le lendemain prend effet le jour même. L'Inde, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les dominions les plus attachés à la Grande-Bretagne entrent à leur tour en guerre à ses côtés.

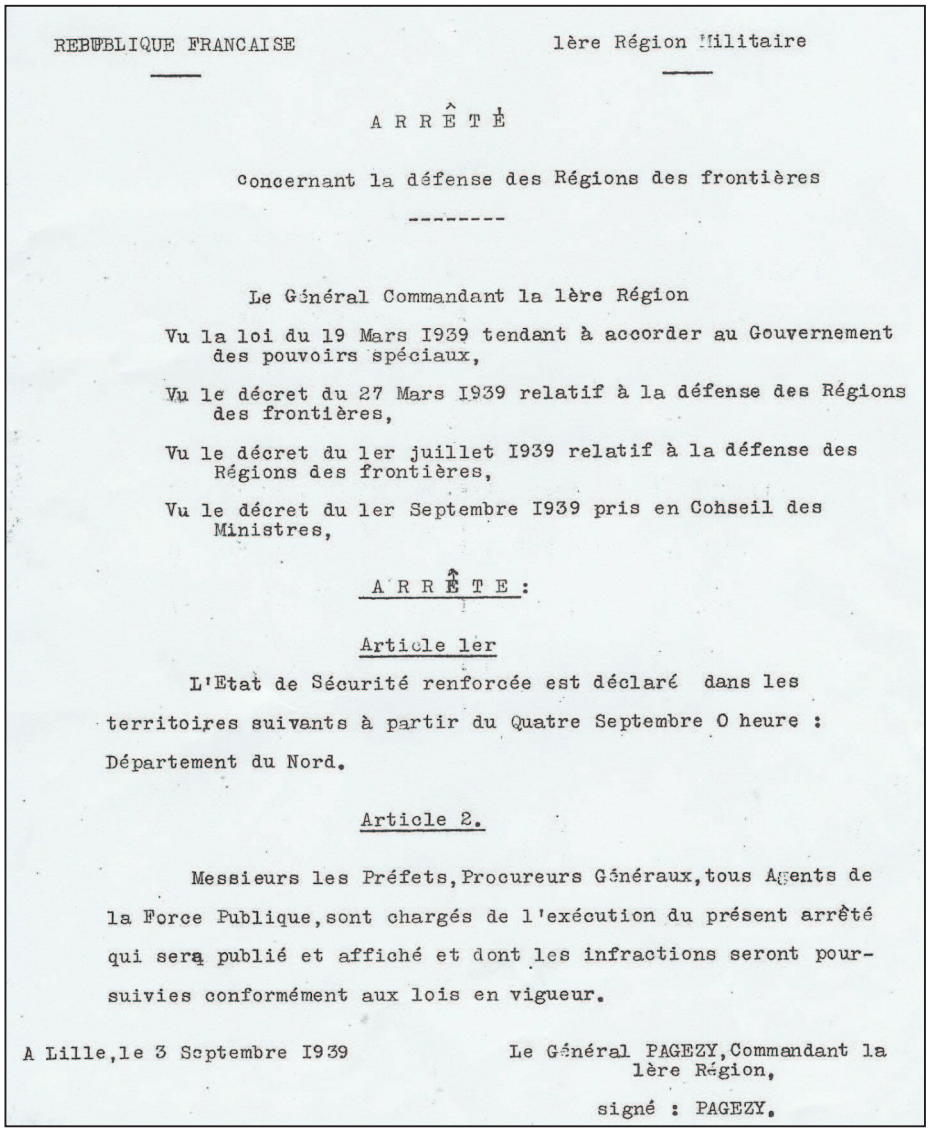

REPUBLIQUE FRANCAISE — 1ère Région Militaire

ARRÊTÉ

Concernant la défense des Régions des frontières

Le Général Commandant la 1ère Région

Vu la loi du 19 Mars 1939 tendant à accorder au Gouvernement des pouvoirs spéciaux,

Vu le décret du 27 Mars 1939 relatif à la défense des Régions des frontières,

Vu le décret du 1er juillet 1939 relatif à la défense des Régions des frontières,

Vu le décret du 1er Septembre 1939 pris en Conseil des Ministres,

ARRÊTE :

Article 1er

L'Etat de Sécurité renforcée est déclaré dans les territoires suivants à partir du Quatre Septembre 0 heure : Département du Nord.

Article 2.

Messieurs les Préfets, Procureurs Généraux, tous Agents de la Force Publique, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché et dont les infractions seront poursuivies conformément aux lois en vigueur.

A Lille, le 3 Septembre 1939

Le Général PAGEZY, Commandant la 1ère Région,

signé : PAGEZY.

Le début du conflit à Renescure

A Renescure et dans les villages voisins, l'annonce de ce conflit jette la consternation dans la population. Bien que l'on s'y préparât depuis quelques jours du fait de la dégradation de la situation et du départ des réservistes, on ne s'attendait pas à une telle rapidité dans la tournure des événements. L'idéal n'est plus le même qu'en 1914 où le départ pour la guerre signifiait la revanche sur les Allemands, tant réclamée depuis des années, et le retour de l'Alsace-Lorraine à la France.

En 1939 ce n'est plus le cas. La vie est dure, les différentes crises n'ont épargné personne. Les habitants n'aspirent qu'à une tranquillité méritée. Mais l'évidence est là, et la fatalité s'abat sur tous. La vie va devoir s'organiser autrement.

Les Renescurois mobilisables quittent leur foyer et se rendent dans les lieux indiqués sur leur fascicule militaire. Ceux qui exécutent leur service militaire sont maintenus sous les drapeaux.

Les personnes numérotées sur la photo sont :
-1- Jules DECROIX
-2- Maurice CARON
-3- André LEFEVRE
-4-
-5- Ghislain VANDENBOGAERDE
-6- Jules GUILMAIN
-7- André DELATTRE
-8- Maurice FLAMENT
-9- Maurice DUHAMEL
-10-
-11- Paul TILLARD
-12- Albert BECQUET
-13- Michel MANIER
-14- Jean DURETZ
-15- Paul DERYCKE
-16-
-17-
-18- André COUSIN
-19- ??? HERBAUT

Classe 1938 (photo prêtée par M. Jules Guilmain)

Dans les fermes, le manque de bras va se faire sentir. Par chance, la moisson est terminée et presque totalement engrangée. Mais il faut penser aux prochaines récoltes : les pommes de terre et les betteraves. Après les premiers départs, ce sont surtout les épouses des agriculteurs qui doivent reprendre les exploitations, aidées par les femmes, les enfants, les personnes âgées et les non-mobilisés.

En ce début de guerre, on se précipite dans les commerces pour faire le plein de denrées, telles que le sucre, le café, dont on craint de manquer. Mais la loi de l'offre et de la demande se fait vite sentir, et les prix non taxés augmentent rapidement.

De nombreuses mères de famille dont les maris sont mobilisés et qui ne disposent que de maigres économies, et que d'une faible allocation militaire, doivent diminuer les achats de viande nécessaire à leurs enfants.

Devant les abus de certains commerçants, les autorités prennent au fil des mois, diverses mesures : affichage obligatoire de tous les prix, rationnement… C'est ainsi que l'on voit apparaître les premières cartes de rationnement. Les denrées et produits qui sont touchés les premiers sont ceux dont l'armée à le plus besoin : viande, tabac, essence. Dans les mois qui suivent, de nouvelles contraintes vont voir le jour, le pain par exemple va être assujetti à de nouvelles réglementations concernant la fabrication et la vente. Avec l'hiver 1939-1940, les cartes de rationnement de charbon sont créées. Chaque famille n'a le droit qu'à un certain contingent de charbon moyennant la remise d'un coupon. Ces quelques mesures prises pendant la période allant de septembre 1939 à mai 1940, ne font que précéder celles beaucoup plus dures qui seront exigées par l'occupant.

Les problèmes posés au maire de Renescure et au conseil municipal deviennent vite très lourds à gérer. La présence de nombreuses unités des armées française et anglaise pose de multiples problèmes : la réquisition de logements pour les officiers et sous officiers chez l'habitant, de bâtiments, granges, hangars, salles diverses pour le campement des hommes de troupe. Il faut des locaux pour des bureaux, des ateliers. Il faut des pâtures, des étables pour les chevaux, des terrains pour le matériel roulant… Des réquisitions se font aussi sur les vivres.

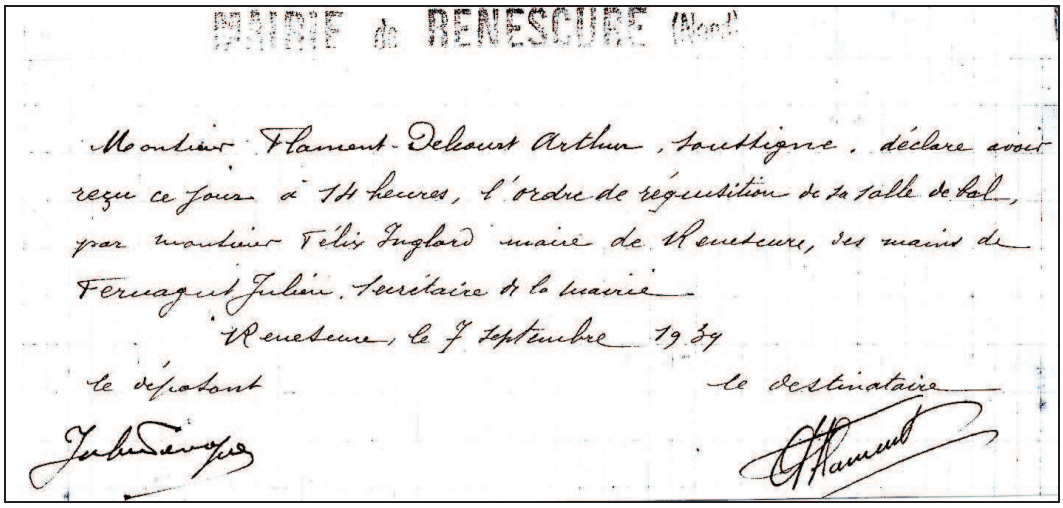
MAIRIE de RENESCURE (Nord)

Monsieur Flament-Delcourt Arthur, boucherie, déclare avoir reçu ce jour à 14 heures, l'ordre de réquisition de sa salle de bal, par monsieur Félix Inglard maire de Renescure, des mains de Fernagut Julien, secrétaire de la mairie

Renescure, le 7 septembre 1939

le déposant — le destinataire

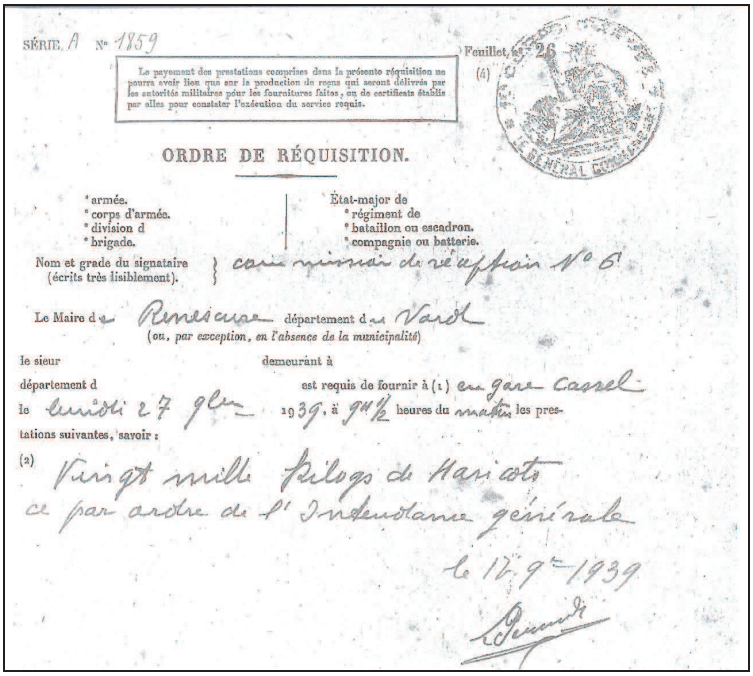
SÉRIE A N° 1859 — Feuillet N° 26

Le payement des prestations comprises dans la présente réquisition ne pourra avoir lieu que sur la production de reçus qui seront délivrés par les autorités militaires pour les fournitures faites, ou de certificats établis par elles pour constater l'exécution du service requis.

ORDRE DE RÉQUISITION.

armée. / corps d'armée. / division d / brigade. — État-major de / régiment de / bataillon ou escadron. / compagnie ou batterie.

Nom et grade du signataire (écrits très lisiblement). } caporal-major de réapprovisionnement N° 6

Le Maire de Renescure département de Var

(ou, par exception, en l'absence de la municipalité)

le sieur demeurant à

département d est requis de fournir à (1) en gare Cassel

le lundi 27 9bre 1939, à 9h½ heures du matin les prestations suivantes, savoir :

(2) Vingt mille kilogs de haricots

ce par ordre de l'Intendance générale

le 17.9.1939

L'intervention du maire est parfois nécessaire. Puis arrivent des doléances de certains propriétaires pour les dégâts commis. On retrouve les mêmes plaintes pour des dégradations dans les salles de classe. Mais la cohabitation se passe bien en général. Les habitants accueillent avec sympathie et générosité ces jeunes soldats.

Renescure 8-12-39

Le Capitaine C.te de la 116e C.ie 1/7 m'a demandé de vous donner l'ordre ci-dessus et de vous prier pour le lendemain dimanche 10 décembre 1939 de vous présenter vous et le personnel du bureau pour le serment.

Le Maire

Monsieur le Maire,

Je tiens à vous signaler que la tenue des soldats occupant la salle des fêtes de l'école publique de garçons de Renescure laisse beaucoup à désirer depuis quelques jours. Aujourd'hui en particulier Mademoiselle Ruckebuch a dû interrompre plusieurs fois sa classe. Cette pièce, d'autre part nous faisant défaut pour loger le matériel scolaire, étant donné l'exiguïté de nos salles de classe, je vous serais infiniment reconnaissante le bien vouloir réserver à ces soldats un autre local, indépendant des bâtiments scolaires.

Dans l'espoir d'obtenir rapidement satisfaction, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments très respectueux

L'Houblon

Dommages causés par l'armée Britannique
Pâture située sur la Commune de Renescure au lieu dit Ste Anne
Réclamations par Louis Ledoux Cultivateur à Campagne-Wardrecques

Têtes de pont démolies	100x
Coupé têtes de saules	100x
Brûlé clôtures et barrière	100x
Creusé grand trou pour abri	200x
Enlevé gazon	100x
Calé pour mettre matériel	100x
Mettre terre pour baraquement et foré alentours	100x
Dégâts au gazon et carrières	100x
Retiré bestiaux avant la fin de pâturage	
Perdu herbe	600x
Prêté clé aux soldats Britanniques pour ouvrir barrière et pas rendue	
Total	1500x

Fait à Renescure le 26-12-1939

Ledoux Louis

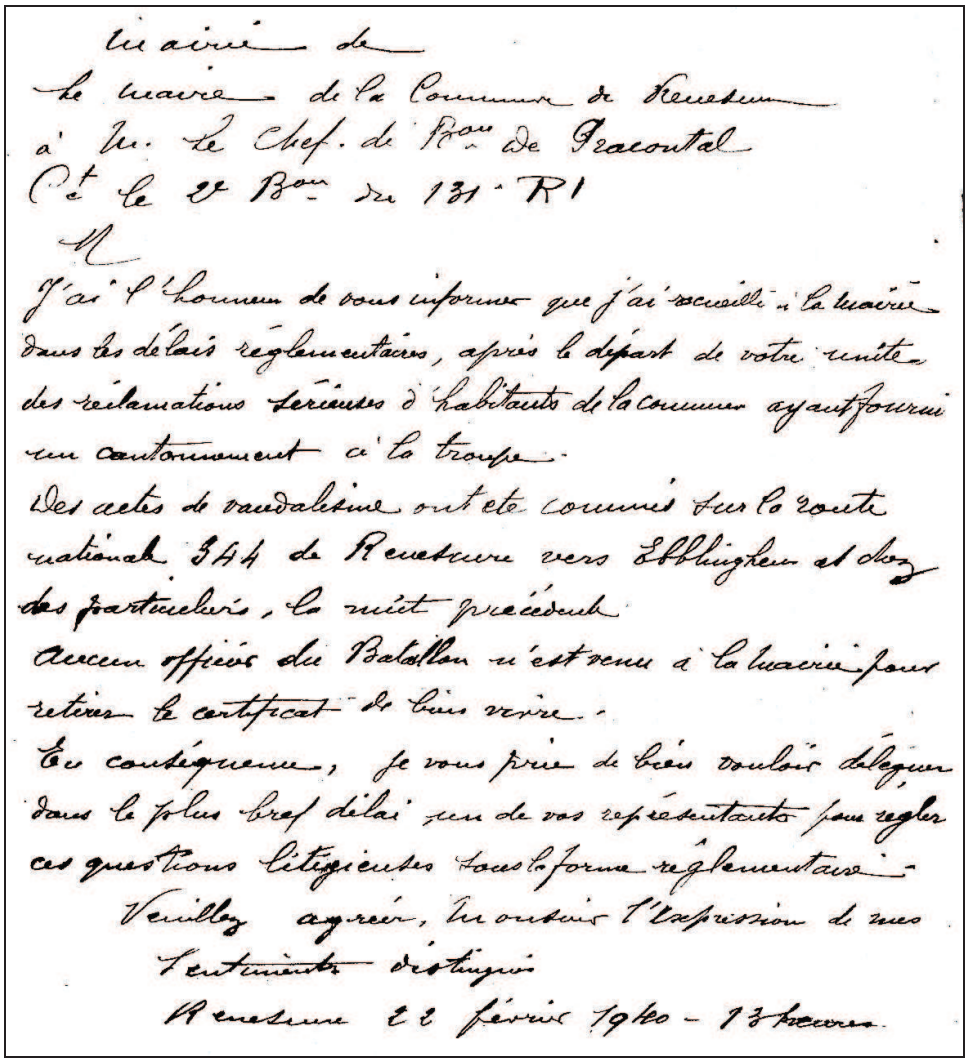

Le maire de la Commune de Renescure
à M. le Chef de Bon de Pracontal
Cdt le 2e Bon du 131e RI

M

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai recueilli à la mairie dans les délais réglementaires, après le départ de votre unité des réclamations sérieuses d'habitants de la commune ayant fourni un cantonnement à la troupe.

Des actes de vandalisme ont été commis sur la route nationale 344 de Renescure vers Ebblinghem et chez des particuliers, la nuit précédente.

Aucun officier du Bataillon n'est venu à la mairie pour retirer le certificat de bien vivre.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir déléguer dans le plus bref délai un de vos représentants pour régler ces questions litigieuses sous la forme réglementaire.

Veuillez agréer, M. ou sieur l'expression de mes sentiments distingués

Renescure 22 février 1940 - 13 heures

Le maire est aussi confronté à l'approvisionnement de la commune en charbon dès l'hiver 1939-1940. Il sollicite l'aide de l'armée pour obtenir le transport de charbon depuis les houillères.

<u>Le Conseil municipal prend plusieurs décisions</u>

✓ <u>Réunion du 17 septembre 1939</u>

Constitution d'un comité de défense passive dont l'objectif est de veiller à l'exécution des décisions interministérielles ainsi que des arrêtés préfectoraux qui prescrivent aux habitants :

De voiler toutes les fenêtres et ouvertures des maisons et de tous établissements, de manière à ce qu'aucune lumière ne soit visible de l'extérieur.

- De venir en aide aux victimes que pourraient causer des bombardements et de se consacrer à l'organisation des secours immédiats en cas d'incendie.

Après examen et délibération le conseil décide de constituer le comité comme suit :

- M. le maire, M. le lieutenant des pompiers, et M. Vandenbogaerde pour le centre.
- MM. Isaert et Delattre pour le Fort Rouge.
- M. André Courden pour le Coin de l'Abbaye.
- MM. Victor Wallart et Hémart du Neufpré pour le Nieppe.

- MM. Emile Béve, Coubronne et Andries pour le Tonkin. M. Deneuche pour la rue de Cassel.
- M. De Swarte pour la rue d'Oudoff.
- M. Georges Trouart pour la route d'Hazebrouck.

✓ Réunion du 14 décembre 1939

Le conseil décide de suspendre toutes les subventions aux sociétés. Ne sera versée que la subvention pour l'entretien du matériel d'incendie.

- Création d'un comité d'aide aux mobilisés et à leurs familles.

Président le maire de Renescure.

Membres : Les autorités ecclésiastiques, les membres de l'enseignement officiel et libre, les personnes qui se consacrent habituellement aux œuvres charitables. Quelques anciens combattants …

- Mme Bonduelle sera trésorière du comité.

Une première subvention de cinq cents francs est votée.

Depuis la mobilisation, il n'y a plus d'inscription au fonds de chômage. La subvention de trois mille francs allouée à ce fonds est supprimée.

✓ Réunion du 10 février 1940

Attribution de cinq mille francs pour le comité d'aide aux mobilisés. Subvention de cent francs pour le loisir des troupes, à la demande de l'autorité militaire.

✓ Réunion du 31 mars 1940

Création d'une commission pour l'attribution des cartes individuelles d'alimentation.
Sont nommés : MM. Hémart du Neufpré, Victor Wallart, Georges Trouart, Pierre Bonduelle, Clément Josse, Félix Inglard.

Dès la fin du mois de février 1940 le maire est confronté au problème du manque de main-d'œuvre agricole et au manque de chevaux. Les travaux de printemps arrivent et il craint qu'il soit impossible de réaliser les semailles. Il s'adresse à l'autorité militaire.

Déplacement des armées alliées à Renescure et dans les environs

Dès la mobilisation, le déplacement des armées se fait d'après les plans de l'Etat-major général. Troupes spécialisées dans les ouvrages de la ligne Maginot à l'Est. Couverture plus faible face au massif ardennais considéré comme très difficile à franchir.

Dans les Flandres c'est la 7ème armée française qui est déployée. En cas d'attaque allemande sur la Belgique son rôle sera de se porter à la rencontre des armées allemandes sur le territoire belge. La 7ème armée est l'une des meilleures unités de l'armée française. Son quartier général est installé à Saint-Omer. Son commandant en chef est le général Giraud, qui sera admis en 1942 par les Américains comme Haut-commissaire pour l'Afrique du Nord. Il s'effacera devant le général de Gaulle en 1943.

Saint-Omer abrite aussi le Poste de Commandement du 16ème corps d'armée, sous les ordres du général Falgade.

A Renescure et dans les villages voisins ce sont donc des unités de cette armée qui se succèderont jusqu'au 10 mai 1940. S'y ajouteront quelques unités de l'armée anglaise. Cette présence anglaise sera plus forte à partir du mois de mai 1940, l'armée française ayant quitté

ses cantonnements pour aller au devant de l'ennemi en Belgique. Comme nous le verrons par la suite, ce sont souvent des unités anglaises qui livreront des combats retardateurs à la mi-mai à Renescure et aux alentours.

Dès l'installation des troupes françaises en septembre 1939, le village va vivre avec la présence des soldats installés un peu partout. Un plan du village est établi, chaque habitation est répertoriée. Un inventaire des chambres disponibles est établi ; celles-ci sont destinées au logement des officiers et sous-officiers. Les locaux, salles de classe, salle de spectacle, bureaux, granges, étables etc. … sont réquisitionnés pour loger les hommes de troupe, les chevaux, les véhicules, les postes de commandement.

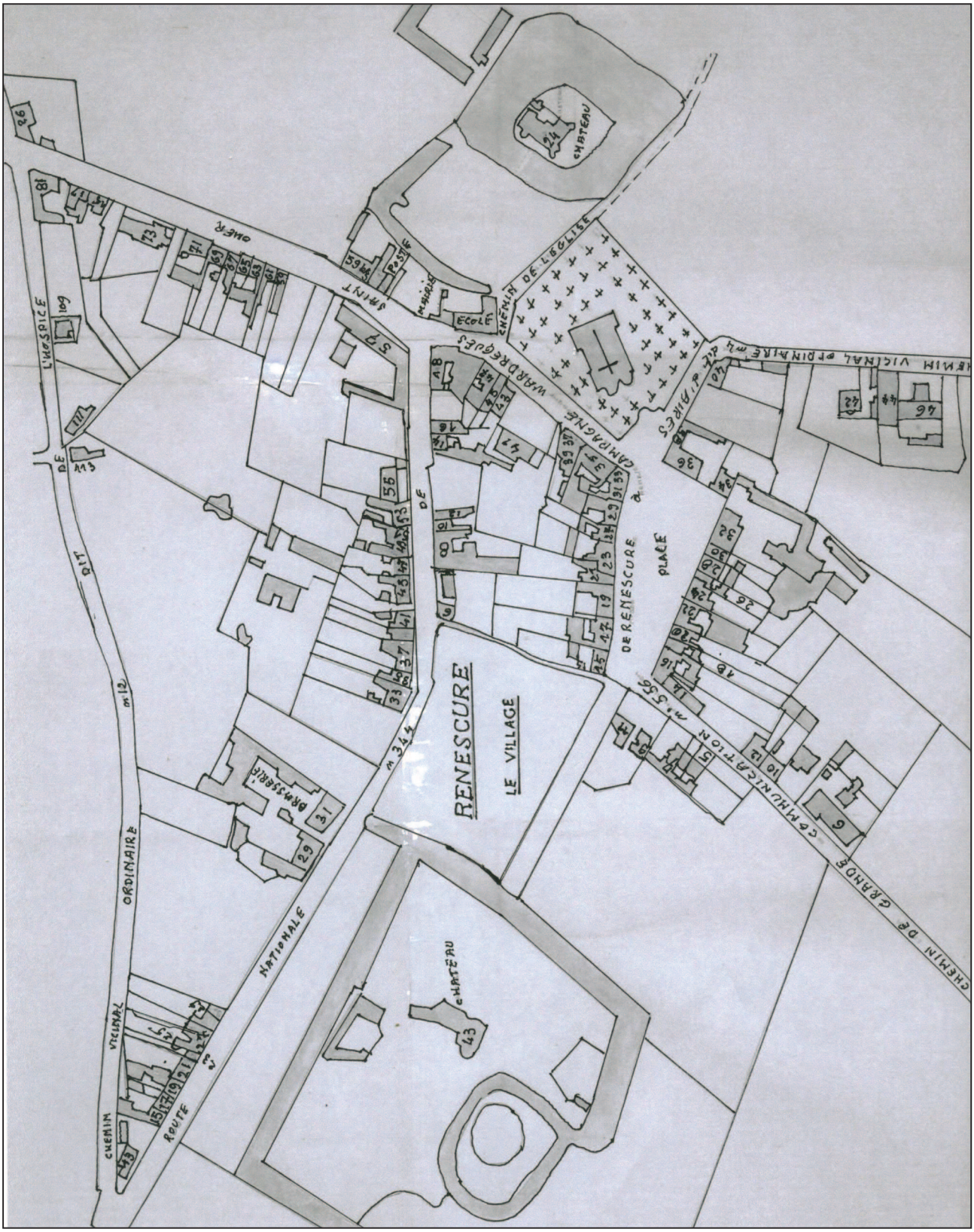

Rue	N° au plan	Propriétaire	Nature	Officiers chambre	Officiers bureau	Officiers popote	S/Officiers chambre	S/Officiers popote	Troupe	Ateliers	Animaux	Matériel	Véhicules	
	25	Denecker	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	27	St Omer	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	29	Petit	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	
	29 bis	Guilbert	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	31	Stoven •	Brasserie	1	"	"	"	"	85	"	"	"	6	
	33	Coquet	"	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	35	Guerhaert	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	37	Vandenbogaerde	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	
	39	Ducrocq Oscar	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	41	Caron	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	43	Fauquembergue	"	"	"	"	"	"	25	"	"	"	2	
	45	Flamand gaston	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	47	Leroy-Benoît •	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	
	49	Dubois Maurice	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	53	Savary •	"	2	"	1	"	"	"	"	"	"	"	
	55	Laurent	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	57	Delmotte •	"	1	"	"	"	"	"	"	6	"	1 (roulante)	
	59	Cuvelier	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	59 bis	Ghereart	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	61	Dubail	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	
	63	Baelem	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	
	65	Cyssau	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	
	67	Guerbert (cuy)	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	69	Coo	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
	71	Robbe •	"	"	"	"	"	"	10	menuiserie	"	"	1 (roulante)	

Section du Plan	Propriétaire	Nature	Officiers chambre	Officiers bureau	Officiers popote	S/Officiers chambre	S/Officiers bureau	Troupe	Ateliers	Animaux	Matériel	Véhicules	Puits d'eau
C	Englard (Mme)	ferme	"	"	1	"	"	40	"	"	"	1	1
"	Blond (notaire)	maison	1	"	"	"	"	"	Infirmerie	"	"	"	1
"	Leroux	Château	"	"	"	"	"	30	"	2	1	10	1
"	Laurent Georges	ferme bâtiments	"	"	"	"	"	30	"	25	"	"	1
"	Cousin	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1
Rue de St Omer	Hanquez	Café	"	"	"	1	"	40	"	"	"	"	1
"	Schresse	"	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	1
Rue St Omer	Trouvart Louis	ferme	1	"	"	"	"	30	"	2	"	1	1
Rue de Dubrulle	Desmarcy	"	"	"	"	"	"	30	"	"	"	"	1
"	Desparte •	"	1	"	"	"	"	40	"	5	"	1	1
"	Sokel	"	1	"	"	"	"	30	"	"	"	"	1
"	May	"	"	"	"	"	"	10	"	"	"	"	1
"	Fauquembergue	"	"	"	"	"	"	15	"	"	"	"	1
"	Duhamel Maxime	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1
"	Delbecque	"	"	"	"	"	"	5	"	"	"	"	1
"	Flamand Caron	Cafe fabric	"	"	"	"	"	15	"	"	"	"	1
"	Trouvart Georges	"Le Cycle"	"	"	"	1	"	20	"	"	"	3	1
"	Leriche André	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1
"	Ducrocq Gaston	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	1
"	Gaselle Aimé	Café	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"	1
"	Bernard Albert	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	1
4 rond 4 Cy	Lefebvre Adolphe	"	"	"	"	1	"	15	"	"	"	"	1
Rue de Lumbres	Dubreuilh Georges	ferme	"	"	"	1	"	25	"	"	"	"	1
"	Moulon	"	"	"	"	"	"	10	"	"	"	"	1
C q C 55 F	Cohet	ferme	1	"	"	"	"	20	"	"	"	1	1
"	Dubrulle	grange	"	"	"	"	"	25	"	"	"	"	1
"	Deneuche	ferme	1	"	1	2	"	40	"	"	"	4	1

Les patronymes et leurs secrets

Nous reprenons le cours de nos recherches sur les patronymes et leurs explications.

Debeusscher : Beussch est dérivé de Beuch, de Bosch : c'est-à-dire l'arbre.
Il serait l'équivalent de nos très célèbres Dubois.
Dans l'état-civil de Renescure, on relève des équivalences : Vandenbussch, De Buscher.

Decouvelaere : Certains auteurs le traduisent en « champ aux corneilles » issus de cauwelaert en flamand. Dans les anciens registres de catholicité, le prêtre de Renescure l'écrivait De Ceuvelaere ou Ceuvelaere. Pour illustrer, citons Nicolas Decouvelaere maire du village de 1816 à 1831.

Defrance : l'explication est aisée **:** personne faisant partie de la « petite France », c'est-à-dire proche de l'Ile- de- France : les régions de la Picardie et du Nord –Pas- de- Calais.

Dehaeze : Haeze signifie « lièvre », nom que l'on retrouve dans Hazebrouck, ou dans le lieu-dit « Haezekensbrugge » : le Pont du petit lièvre (le Pont d'Asquin).

Dehondt ou D'hoondt : Hondt signifie chien. Vieux patronyme renescurois.
On pourrait donc penser que notre ancêtre élevait des meutes de chiens. Pour anecdote le village d'Hondeghem se nommait à la Révolution « Kienville ». L'équivalent en français existe : Deschiens, Lequien. Mr Albert Deveyer pensait aussi à la possibilité d'un ancêtre ayant vécu près de Hondt, l'une des embouchures de l'Escaut (entre la côte belge et Welcheren).

Dejonghe : Provient de Joung / Joungh = le jeune. On distinguait souvent le père et son fils ayant le même prénom en leur ajoutant « le jeune » ou « le vieux ».

Dekeiser : le keizer est l'empereur. Le patronyme français existe aussi : L'empereur.

Deknuydt : ou Deknudt c'est un sobriquet qui désigne le corbeau. En néerlandais : cnuut.

Delattre: Il existe également Delaître : l'âtre (la cheminée de cette habitation devait avoir la particularité d'être carrelé et non en terre battue).

Delbecq/ Delbecque: becque signifie ruisseau. A Renescure, nous avons la Longue Becque.

Deliessche: De Liesche en flamand signifie l'aine. L'équivalent en français existe : Delaine.

Denecker : Nekker signifie génie des eaux. Serait-ce un équivalent de Marie Groette ?
Cela fait parti du monde mystérieux auquel croyaient nos ancêtres, au même titre que les sorcières, le diable…

Depriester : Priester ou Preester en flamand signifie le prêtre.

Deswarte ou **De Zwarte :** swart en flamand signifie noir.

Hervé

Sources : le Dr Lootvoet (CRGFA de Bailleul), Mr Jean Louis Beaucarnot, célèbre auteur.

Les sapeurs-pompiers fêtent leur 120 ans!

C'est en 1885, il y a 120 ans que la compagnie des sapeurs-pompiers de Renescure vit officiellement le jour. Ce n'est qu'en 1872 que la municipalité vota un crédit pour l'acquisition de la première pompe à incendie. Que d'évolution depuis toutes ces années ! Le premier chef de corps connu est M. Emile De Swarte. Sur la première photographie, nous comptons 23 hommes, munis d'un fusil et pour l'un d'eux d'un clairon.

Aujourd'hui, la compagnie est davantage équipée pour faire face aux nombreux dangers. Elle est maintenant devenue mixte avec l'arrivée des femmes.

Le corps des sapeurs-pompiers en 1898

Les personnes numérotées sur la photo sont

1 – Elie FENEZ
7 – Jules COO
8 – Victor FENEZ
20 – Emile DESWARTE (Lieutenant)
21 – Henri Merchier

Le corps des sapeurs-pompiers en 2005

Actuellement la compagnie est équipée de trois véhicules.

A noter que le médecin capitaine Derhourhi est absent de la photographie

Pour le centenaire de la compagnie, M. Louis Coo, maire avait publié un bulletin relatant l'histoire de cette compagnie en rendant un fier hommage à ses bénévoles pour leur courage et pour leur dévouement.

Gérard.

ECOLE PUBLIQUE EN 1953

Les personnes numérotées sur la photo sont :
-1- Mr FACHE
-2- Pierre DEBEUSSCHER
-3- Jean Paul DERYCKE
-4- Daniel DERYCKE
-5- Françoise PRUVOST
-6- Marcel ROLLAND
-7- Paulette LEURS
-8- Michel DEBEUSSCHER
-9- Christian HODIN
-10- Jeanne Marie DELBECQUE
-11- Eliane BOUCLIOEN
-12- Pierre DEWAELE
-13- Monique COUSIN
-14- Jean Claude DURIE
-15- Daniel GODDE
-16- Michel PRUVOST
-17- Roger COURDEN
-18- Christian GUILBERT
-19- Louis QUONIOU
-20- Jean Luc OBERT

Photo confiée par M. Jacques Delattre,
Annotée et diffusée par Maurice Humez

Si vous possédez des photos de classe des écoles de Renescure (vous, vos parents, vos enfants…), confiez les nous (si possible avec les noms), nous vous les rendrons avec en cadeau un agrandissement nominatif.

Nota : l'association remercie toutes les personnes qui lors de nos manifestations nous aident à remettre un nom sur ces têtes blondes. L'association remercie également les (anciens) directeurs et directrices des écoles publiques et privées pour leur précieuse collaboration.

Copie de la photo en vente auprès de l'association pour la somme de 5 €.

Voici le sommaire de notre prochain numéro :

- La vie de l'association

- Les becques

- Le café de la Poste et le café de la Perche

- Le jeu de paume à Renescure

- La seconde guerre mondiale (suite n°2)

- Photo souvenir : l'école du Nieppe

Nous invitons toute personne ayant des documents écrits, photographiques ou des anecdotes sur ces sujets, à prendre contact avec l'association. Ils illustreront nos articles.
Un grand merci d'avance.

Errata :

- P 16 : parmi les frères et sœurs de Maurice Humez, omission de Christine.
- P 28 : nous avions pensé que la photo datait de 1943, du fait de la plaque « 43 » au pied d'une élève. Il semble plutôt s'agir d'un numéro servant de repère au photographe.

Publication : Nos bulletins paraissent deux fois par an et sont en vente lors de nos manifestations : la ducasse du Nieppe (mai) et les journées du patrimoine (septembre).

Dépôt : Grâce à la gentillesse de Mme Allart gérante du magasin Vival, nos bulletins figurent sur le comptoir où ils sont en vente. Qu'elle en soit remerciée.

Vous recevez de la famille, des amis,
pour une semaine ou simplement un week-end,
pensez aux gîtes et chambres d'hôtes

LE BLOEMSTRAETE

Cécile et Francis NIVEL,

accueilleront vos invités dans un
environnement paisible et verdoyant

Ouvert toute l'année

1 rue du Bloem Straete 59173 Renescure

☎ : 03.28.49.85.65 www.lebloemestraete.fr

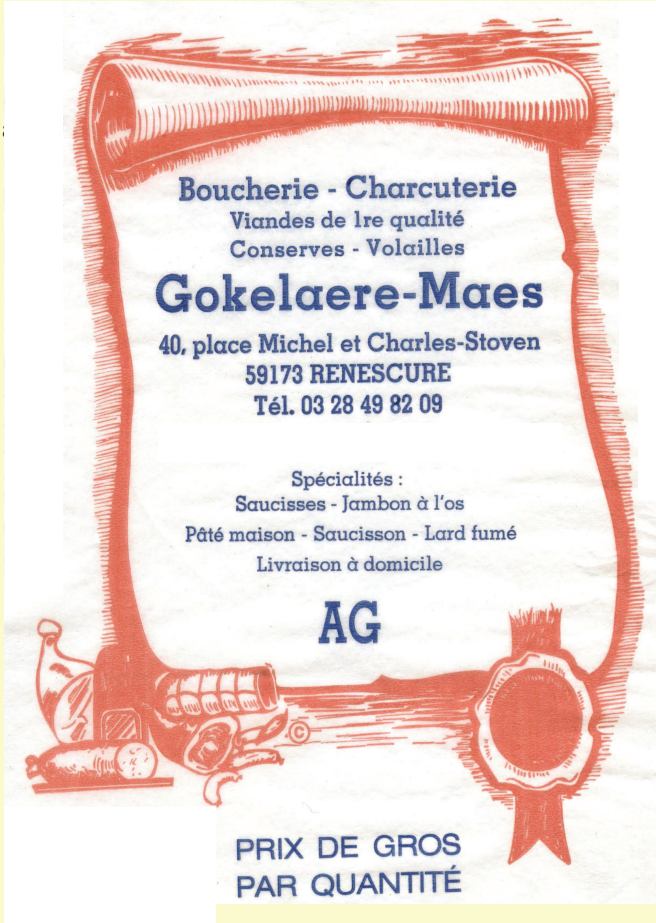

CAFÉ – BRASSERIE «AU BIANCO»

Repas midi & soir

A consommer avec modération

1 route du Fort Rouge
D 933, dir. CASSEL
59173 RENESCURE

Tél. 03 28 49 83 38

S.A.R.L.

Bernard MORTIER

Ventes et Réparations toutes marques

Véhicules avec ou sans permis

CITROËN C2

Dépannage 24h/24h – Toutes Distances

- ✓ **RENESCURE : 03 28 49 82 16**
- ✓ **HEURINGHEM : 03 21 93 13 93**
- ✓ **THEROUANNE : 03 21 95 54 68**

L'association Renescure d'hier et d'aujourd'hui remercie les annonceurs qui ont participé